

Saint-Denis, le 23 JUIN 2021

**NOTE DGS N°2021-108**  
À L'ATTENTION DE  
**MME LA DIRECTRICE DU SERVICE COMMUNICATION**

**Objet : programmes FEDER et INTERREG – Grilles de contrôle des marchés publics actualisées**

*Émetteur : DGAE – ASG*

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets cofinancés par des fonds européens et intégrant des marchés publics, les procédures de contrôles et de vérifications des dépenses (sous forme de grilles de contrôles) sont présentes sur le site internet de la Région depuis 2019, afin de sensibiliser les porteurs de projets à ces contrôles.

Il est donc nécessaire pour l'Autorité de gestion d'actualiser sa communication aux porteurs de projets sur les grilles de contrôles des marchés publics actualisées.

Pour ce faire, je vous propose dans la partie FEDER – FEDER – Autres informations – Contrôle des marchés publics » :

- de mettre les 3 documents actuels dans un lien s'intitulant : « version précédente-2019 » ;
- d'insérer dans cette rubrique (à l'identique sur la forme) :
  - > le courrier circulaire de 2021, dont vous trouverez une copie ci-joint ;
  - > les tableurs excel comprenant l'ensemble des grilles de vérifications en fonction de la nature du marché public passé ;
  - > la décision de la Commission concernant les corrections financières à appliquer en cas de non respect des règles en matière de marchés publics.

Cette mise en ligne devra être opérée sans délai afin que les services puissent assurer la diffusion aux porteurs de projets fin juin.

Pour la transmission de ces pièces par voie électronique et pour toute autre question, je vous remercie de bien vouloir vous rapprocher de Nicolas PICARD au sein de la DGA aux Affaires Européennes.

L'Autorité de gestion des programmes  
P/o Le Directeur Général des Services

Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
**Mohamed AHMED**